



Quelle divorce peut-on prétendre avec un mythomane ?

Par **TATOU78**, le **28/01/2009** à **12:11**

Bonjour,

Je suis mariée depuis bientôt 10 ans avec trois enfants. Mon mari a monté une société à son nom mais ne me dit absolument rien de ce qu'il fait et me ment en permanence en empruntant de l'argent et en ouvrant des comptes à l'extérieur de notre banque. Que puis-je faire si je ne suis pas d'accord ?

Merci d'avance pour votre réponse,

Cordialement